

## Edito

**Gilles Grosdemange**

La deuxième journée de l'Observatoire des Pratiques EPS s'est tenue le jeudi 1<sup>er</sup> février au Collège A. Malraux de Granville. M Heurteaux, Principal du collège ainsi que son équipe, ont mis à notre disposition des conditions de travail tout à fait remarquables. Au nom de l'ensemble des participants, je les remercie pour leur accueil.



Durant cette journée de travail, les diverses commissions ont actualisé leurs propositions à partir des attentes, des demandes et des interrogations soulevées lors des journées BEC organisées du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre,

journées pour lesquelles les enseignants ont manifesté un grand intérêt. Les points forts de ces échanges ont été :

- ▲ Actualité disciplinaire
- ▲ Les dispositifs de communication : EPS-Actualités, mel@ouvert, questionnaire en ligne
- ▲ La présentation de travaux de commissions, en particulier les travaux de la commission des experts en APSA
- ▲ Les liaisons : CM2-6<sup>ème</sup>, en particulier sur le savoir nager ; et 3<sup>ème</sup>-2<sup>nde</sup> avec une réflexion sur les contenus et les acquis des élèves.
- ▲ La réactivation des réseaux au sein des BEC : les rôles et missions (Correspondant BEC, Délégués de secteurs, coordonnateurs EPS...)
- ▲ Les évolutions possibles de ces journées

A partir de ces réflexions les commissions de l'Observatoire ont orienté leurs travaux, dont certains points constituent des orientations prioritaires du pilotage Académique.

Ainsi, la commission sur la liaison CM2-6<sup>ème</sup>, composée d'enseignants du 2<sup>nd</sup> degré et de CPD 1<sup>ier</sup> degré, a travaillé selon deux axes :

Le savoir-nager : Avec la mise en place d'un test de référence académique, valable pour les deux niveaux

d'enseignement 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés. Ce référentiel académique devrait s'accompagner d'une réflexion pédagogique et d'une démarche didactique commune. L'objectif est d'aider les enseignants à organiser leurs apprentissages dans le cadre d'un projet local CM2-6<sup>ème</sup> incluant une éventuelle contractualisation des personnels des collectivités locales.

Les élèves en situation de Handicap : La mise en commun des réflexions, des démarches et mises en œuvre, permet de situer l'EPS comme une discipline intégratrice, avec une réflexion sur la nature des APSA pratiquées, et la constitution de référentiels académiques permettant à tous élèves en situation de handicap de se présenter à des épreuves spécialisées dans le cadre des examens.

Un travail de la commission des correspondants BEC à porté sur la nécessité de se doter d'éléments de pilotage qualitatifs et quantitatifs pour la discipline, permettant de répondre, d'une manière rapide et objective, à des sollicitations, enquêtes, et demandes d'informations disciplinaires en direction non seulement de notre propre institution (IGEN, services EN), mais aussi de partenaires du système éducatif (collectivités territoriales et locales, divers ministères). En outre, ils permettront de vous renvoyer

*Suite page 2 ►►*

| <b>Sommaire de ce numéro</b>         |         |
|--------------------------------------|---------|
| <b>Edito</b>                         | Page 1  |
| <b>Résultats du questionnaire</b>    | Page 3  |
| <b>UNSS – Jeunes Officiels</b>       | Page 3  |
| <b>Zoom sur l'UFR STAPS de Caen</b>  | Page 4  |
| <b>Danse contemporaine</b>           | Page 6  |
| <b>Référentiel savoir nager 6ème</b> | Page 10 |
| <b>Mel ouvert-nouvelle interface</b> | Page 11 |
| <b>Agenda</b>                        | Page 11 |
| <b>Postes UNSS</b>                   | Page 12 |
| <b>A Voir...</b>                     | Page 12 |
| <b>A lire...</b>                     | Page 12 |
| <b>Observatoire</b>                  | Page 13 |

► des éléments sur votre propre pratique et sa situation dans un cadre plus général, à l'image des travaux effectués par la commission académique des examens.

La commission sur le conseil pédagogique continue son travail de réflexion et de production d'outils au service des collègues, qui malgré le nombre très faible de stagiaires, concentrés selon leurs vœux sur Caen, peuvent trouver dans ces outils des éléments de réflexion permettant de porter un regard et une analyse sur leur pratique pédagogique. Cette commission va se voir, pour un temps, chargée de porter une analyse et une réflexion sur l'écriture des nouveaux programmes collège.

Voici quelques priorités abordées, vous trouverez en ligne le compte rendu des diverses commissions.

Pour reprendre une réflexion qui a fait le tour de la profession :

« *l'EPS est une discipline à part entière, mais entièrement à part* » Alain HÉBRARD.

La réécriture du décret du 25 mai 1950 et des arrêtés d'application montrent combien cette réflexion est d'actualité pour les enseignants d'EPS.

Affirmer l'utilité sociale de nos pratiques pousse les enseignants d'EPS à entrer dans une dynamique d'ouverture disciplinaire en inscrivant l'EPS par ses contenus, ses objectifs et ses finalités à la contribution des objectifs d'éducation définis par les priorités nationales et académiques. Les problématiques liées au socle commun orientent notre travail vers une approche transversale de l'acquisition de compétences et de connaissances pour l'élève dans sa scolarité et orientent les contenus de nos projets, de nos formations, de nos choix.

Le sport scolaire au sein des AS, des districts, des rencontres de niveaux départemental ou national, contribue à ces objectifs. Il appartient de surcroît à notre culture professionnelle. L'Académie de Caen le sait bien, vous avez relevé de nombreux défis, qui ont été de véritables démonstrations de vos compétences professionnelles au service des élèves et surtout au service de tous les élèves.

Sur ce bilan positif, le Recteur s'engage pour la rentrée prochaine à garantir les 3 heures de décharge

attribuées, sur leur temps d'enseignement, aux professeurs d'EPS pour animer l'association sportive de leur établissement scolaire.

« *Le rôle de l'éducation physique et sportive a été réaffirmé dans les compétences constituant le socle commun de connaissances que chaque élève devra posséder à la fin de sa scolarité obligatoire. La garantie de l'animation des associations sportives des établissements scolaires s'inscrit dans cette démarche* ».

Il me semble aujourd'hui essentiel de recentrer collectivement les débats sur la place des AS et les enjeux du sport scolaire, dans un souci de mieux faire connaître et de mieux valoriser l'existant, mais aussi d'aider et dynamiser des AS. Un travail va être mené conjointement avec la direction régionale de l'UNSS sur l'identification, la particularité et les spécificités des AS. Un dispositif d'enquête va être proposé à toutes les associations. L'élaboration de ce travail associera l'ensemble de vos délégués de district, des chefs d'établissement, les personnels mis à disposition dans les services de l'UNSS et l'inspection pédagogique régionale dans une perspective de transparence et de responsabilité.

Mais ceci ne pourra se faire que grâce à votre participation et à votre engagement. ■

### Paroles de celui qui fait les emplois du temps :

« Si les élèves font de la gym, c'est tôt le matin, avant que leur cerveau ne comprenne ce qu'ils entreprennent... »



**Vous souhaitez mettre en lumière votre établissement ou un aspect de son projet, Vous avez des informations, questions, commentaires, à nous communiquer, Ecrivez-nous par mail à [eps-actualites@ac-caen.fr](mailto:eps-actualites@ac-caen.fr)**

## L'Actualité Académique

### Résultats du questionnaire en ligne

Ludivine LESSIGNE



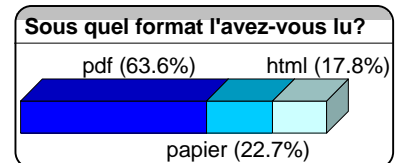
Vous pouviez répondre à un petit questionnaire sur EPS actualité depuis la mi-janvier, soit en le consultant sur le site de l'académie, soit à partir de votre mail ouvert. Ainsi, les quelques 848 enseignants d'EPS (appartenant tous à la liste de diffusion des enseignants EPS de l'académie de Caen) ont été destinataires du questionnaire. Vous êtes ainsi un peu plus de 240 entre 20 et 60 ans à avoir répondu.

Quel est le profil de ces 242 interviewés ? - Peut-être vous reconnaîtrez-vous !

- 3,7% des interviewés ne sont pas enseignants d'EPS mais formateurs ou étudiants,...
- 8% des interviewés résident hors de l'académie, ce qui reflète l'intérêt naissant des autres académies pour notre travail.

- 60 % d'hommes, contre 40 % de femmes confirmant presque la répartition homme (55%) - femme (45%) des enseignants d'EPS dans l'académie
- une majorité des interviewés travaille en collège (66 %), contre 21% en lycée général et technologique et 13% en lycée professionnel
- une part non négligeable travaillent dans le privé (environ 15 %)
- surprenant : 98% des répondants sont des enseignants EPS de l'académie de Caen, or 20% des interviewés estiment ne pas être sur la liste de diffusion des enseignants EPS de l'académie de Caen !
- 60% des interviewés estiment que EPS actualités leur semble agréable à lire
- 57% des interviewés ont découvert EPS actualités par leur mail académique, contre 30% sur le site EPS de l'Académie
- le papier tient encore sa place, puisque 23% des interviewés lisent EPS actualités sous ce format, contre 63% sous le format PDF

|            | un homme | une femme |
|------------|----------|-----------|
| Collège    | 88       | 63        |
| Lycée G.T. | 31       | 17        |
| Lycée Pro. | 16       | 10        |
| EREA       | 1        | 3         |



Pour ce qui est des propositions de rubriques, vous pourrez voir dès les prochains numéros que nous essaierons d'en insérer quelques unes...

Merci encore de votre collaboration. ■

### U.N.S.S.

*La formation de formateurs, le stage de Falaise*

Mardi 9janvier, Monsieur Montagne, Proviseur du lycée Victor Hugo de Caen a accueilli dans son établissement le stage PAF « Formation de formateurs Jeunes Officiels en Sports Collectifs » (Basket-Ball, Football, Handball, Rugby, Volley-Ball).

Ce stage, programmé tous les deux ans, a eu lieu pour la troisième fois. Réduit à une journée au lieu de deux précédemment, chaque équipe a travaillé indépendamment des autres. La mise en commun, pourtant génératrice de fructueux échanges entre tous les participants a due être réduite au strict minimum. Jocelyne Biseul, directrice régionale de l'UNSS à Caen, s'est engagée à demander à la DIFOR de bien vouloir rétablir la





seconde journée de stage pour l'année scolaire 2008/09. Monsieur Gilles Grosdemange est venu manifester son soutien au sport scolaire en général, et en particulier à la formation des jeunes officiels qu'il qualifie « d'incontournable pour affirmer à la fois l'identité, l'originalité et l'utilité du sport scolaire aujourd'hui. »

Les 45 stagiaires ont travaillé toute la journée sur le projet académique de formation des jeunes officiels. Pour les cinq sports collectifs, les livrets d'aide à la formation ont été mis à jour pour les trois niveaux : district, départemental et académique. De la même façon, les fiches d'évaluation ont été réactualisées, soit au regard des nouveaux règlements apparus, soit au regard des insuffisances qu'elles manifestaient. La conformité des règlements et feuilles de match disponibles sur le site Internet de l'UNSS Régionale a également été vérifiée et corrigée le cas échéant.

Ce stage a été l'occasion aussi d'accroître le nombre de formateurs, et de pouvoir ainsi à terme répondre aux besoins de tous les districts en matière de formation de jeunes arbitres. Rappelons que chaque équipe doit être accompagnée d'un jeune officiel dans chacune des rencontres disputées. Ce dernier doit être certifié si l'équipe veut prétendre accéder à un niveau académique ou supérieur. Il a d'ailleurs été rappelé qu'il est indispensable que les enseignants remplissent pour chaque match, une feuille d'évaluation correspondant au niveau de jeu arbitré. Tous ces documents sont téléchargeables sur le site UNSS académique :

<http://www.etab.ac-caen.fr/unss/accueil.php>

Cette journée de formation a permis en outre de préparer le stage de formation de jeunes officiels académiques qui a eu lieu à Falaise les 2 & 3 février. A cette occasion 85 élèves de collèges et lycées des trois départements ont complété et affiné leur formation. Ils ont suivi des contenus théoriques qu'ils ont eu l'occasion de mettre en pratique aussitôt en jouant eux-mêmes le rôle de joueur. Certains d'entre eux mettront leur connaissances en pratique à l'occasion des finales académiques de sports collectifs le 7 et le 14 mars, et se verront sans doute attribuer la certification académique. ■

## **Zoom sur l'UFR STAPS de Caen**

**Catherine GARNCARZYK**

*Interview de la nouvelle directrice de l'UFR STAPS de Caen par Sébastien Coudoux*

Berceau de la formation initiale en **Education physique et sportive** de l'académie, l'**UFR STAPS** de CAEN est certainement à une époque « charnière » de sa jeune histoire. L'arrivée d'une nouvelle directrice élue par le conseil de l'UFR en juin 2006 : **Catherine GARNCARZYK**, la refonte des diplômes ces dernières années avec le passage au LMD (Licence-Master-Doctorat), l'évolution permanente des motivations étudiantes ainsi que du monde professionnel sont autant d'éléments qui méritent réflexion.

### **Une Nouvelle directrice**

Comme elle nous l'explique en préambule, **Catherine GARNCARZYK** démarre son parcours universitaire par une voie extérieure au monde des STAPS. Elle suit tout d'abord une formation de psychologie et assez rapidement elle s'oriente vers la recherche. Ses travaux l'aiguillent alors vers des thématiques liées aux Activités Physiques Sportives et Artistiques. Son doctorat l'amène notamment à étudier les prises de décision dans l'arbitrage sportif.

Dès lors, notre hôte doit faire un choix entre poursuivre ses travaux en psychologie ou s'orienter davantage vers les activités physiques et sportives. C'est finalement « une attirance pour la pluridisciplinarité propre à la filière STAPS » qui détermine son choix.

Arrivée à CAEN en 1996, elle intervient d'abord dans diverses les sous disciplines de la psychologie. Au même moment elle intègre le laboratoire **CRAPS EA.2131** au sein duquel elle travaille sur une approche psychosociale des pratiques sportives dont la problématique centrale s'articule autour des interactions sociales dans les APSA et notamment des prises de décision.

Dès 1997, elle devient responsable du diplôme de Licence. Cette période correspond à l'augmentation brutale des effectifs étudiants liée à la fin du recrutement sélectif à l'entrée en formation.

### **La diversification : processus en cours.**

Depuis maintenant quelques années, les filières se sont diversifiées et leurs effectifs se sont équilibrés. Le « monopole » marqué de la filière Education et motricité a eu tendance à s'estomper. Par ailleurs, **C. GARNCARZYK** nous explique que la filière Entraînement est en plein essor et que les voies d'accès au monde professionnel se diversifient, également dans les secteurs du management et de l'ergonomie.

Actuellement l' **UFR STAPS** de CAEN représente: quatre filières de spécialité:

1. Education et motricité sous la responsabilité de **M BABA MOUSSA**
2. Entraînement sportif dirigée par **M GAUTIER**
3. Management du sport encadrée par **M LAFABREGUE**
4. Expertise du mouvement et ergonomie: **Mme THULLIER.**

Au delà de la licence, l' UFR propose:

Un **MASTER** en deux ans mention « *Savoirs et expertises de l'activité physique.* » comportant trois spécialités:

- ▶ **une spécialité Recherche:** « **Mouvement, organisations et cultures sportives** »
- ▶ **une spécialité professionnelle :** « **Expertise du mouvement et ergonomie** »
- ▶ **une spécialité professionnelle :** « **Sport professionnel et stratégie des organisations sportives** ».

L'UFR permet ainsi l'accès à des diplômes reconnus au delà du niveau de la Licence et de renforcer l' « **universitarisation** » du cursus. Cette offre de formation est toujours en évolution et une nouvelle spécialité de master centrée sur l'intervention dans les APSA devrait voir le jour dans les prochaines années.

La voie Education et motricité qui mène principalement à la préparation au CAPEPS, et donc à l'enseignement, demeure un mode d'accès privilégié au monde du travail. Néanmoins les demandes étudiantes et le faible nombre de postes ouverts au concours externe ces dernières années accélèrent un processus de diversification déjà bien amorcé. La nécessité d'offrir davantage de voies de réussite devient un impératif;

### **Une population étudiante qui change:**

Lorsque l'on interroge **C.GARNCARZYK** à propos des étudiants en STAPS, une idée forte ressort d'emblée: l'**adaptabilité**. Actuellement les effectifs de l' **UFR** de Caen sont en légère baisse: environ 800 étudiants contre près de 1200 il y a quelques années. Ce phénomène s'expliquerait essentiellement par un effet « **opinion publique** » qui renforce l'idée selon laquelle le CAPEPS est inaccessible actuellement. En résumé, beaucoup de néo bacheliers verraient en la filière STAPS une voie sans perspective d'avenir professionnel.

En s'appuyant sur les différentes études de professionnalisation, la directrice précise que **l' UFR STAPS est une des filières les plus performantes au sein de l'université concernant l'accès au monde actif**. La pluridisciplinarité, la mobilité forcée entre les différents lieux de pratique et de cours théorique, le vécu antérieur des étudiants expliqueraient sans doute une capacité d'adaptation supérieure. Adaptabilité, mobilité, flexibilité, autant de qualificatifs qui font le monde professionnel moderne. La diversification des formations et la proposition de nouveaux diplômes (MASTER) contribuent ainsi à une évolution nécessaire du cursus.

**Catherine GARNCARZYK** évoque également une modification profonde du public étudiant qui vient en STAPS. La culture sportive n'est plus une constante en première année et on ressent un net « **déficit concernant le vécu sportif et associatif personnel de chacun** ». De bons étudiants s'orientent vers les diplômes de la filière STAPS mais il existe un manque de vocation car ils sont moins attirés par les APSA que leurs aînés.

### **Répondre aux différents aspects de la demande sociale:**

Il existe indéniablement autour de nous une **forte demande sociale** qui va croissante. La santé, l'entretien de soi, les loisirs sportifs, la recherche de performance... sont des thèmes actuels qui nécessitent une prise en charge par des professionnels. Aussi, **C. GARNCARZYK** évoque clairement la nécessité de répondre à cette demande qu'elle que soit la forme qu'elle prendra: l'enseignement de l' EPS à l'école mais aussi l'encadrement des pratiques en dehors du système éducatif classique. Il faut « **Former des cadres pour répondre aux besoins de la société en matière de Sport et d'activités physiques** » et donc poursuivre la diversification amorcée.

### **Les STAPS au sein de l'université, une « intégration bien engagée ».**

Si les activités physiques et sportives ont toujours eu une place à part dans la formation des individus au sein de l'école et de l'Université, force est de constater que le poids et le statut de l' UFR STAPS sont de plus en plus affirmés dans l'enseignement supérieur. Ainsi, Le nombre d'élus aux conseils centraux de l'université n'a cessé de s'accroître ces dernières années et la voix de l'UFR STAPS est donc bien représentée dans les plus hautes sphères décisionnelles.

Les différentes formations proposées doivent fournir aux étudiants les moyens de réussir: « **nos étudiants doivent pouvoir construire et faire évoluer leurs projets personnel et professionnel** ». Dans ce sens, les trois premiers semestres du diplôme de Licence (tronc commun) visent la construction du projet personnel de chacun qu'il soit axé sur la recherche ou sur l'accès au monde professionnel.

Catherine GARNCARZYK évoque également la création cette année en troisième année (Education et motricité) d'un mémoire que chaque étudiant construira autour d'une problématique propre à son vécu en stage. Nul doute qu'une telle initiative va renforcer encore l'assise universitaire de la formation.

Du côté des formateurs de l'UFR, la coopération s'accroît entre les enseignants Agrégés ou Certifiés et les enseignants-chercheurs. Cette mixité permet d'articuler contenus de formation scientifiques et exigences propres aux concours et à la pré-professionnalisation.

La rentrée 2007-2008 verra peut-être l'arrivée d'un professeur des Universités qui pourrait renforcer la structure de qualité déjà en place.

### **Le métier de Professeur EPS: la quête d'un GRAAL.**

La conjoncture actuelle est peu propice à l'optimisme quant à l'obtention du concours de recrutement. Notre hôte ne souhaite pas entretenir l'illusion : « **le contexte actuel n'est effectivement pas favorable et ne permet pas de rêver** ». Le doute est d'ailleurs perceptible chez les étudiants qui s'engagent avec crainte de l'avenir mais aussi chez les formateurs qui culpabilisent et s'interrogent pour améliorer sans cesse leurs interventions.

Par contre C. GARNCARZYK demeure confiante à propos de la demande sociale en matière d'activité physique et sportive qui ne cesse de croître et de se diversifier. Aucun doute que les formations doivent cibler ces futurs besoins de professionnels L'UFR STAPS de CAEN doit relever le défi de poursuivre sa construction Universitaire tout en répondant aux aspirations professionnelles des étudiants.

Souhaitons une pleine réussite aux évolutions en cours pour que la formation n'en finisse jamais de s'adapter.

Remerciements à Mme Catherine GARNCARZYK pour son accueil et sa disponibilité. ■

## **Conférence « Danse contemporaine » **Pascale ANSOT (ARKANSO).** *Ou comment intéresser les jeunes ? (Organisée par l'A.E.E.P.S.)***



L'AEEPS de Caen, Association Enseignant EPS, a proposé le 13 janvier 2007 au Gymnase annexe de l'IUFM un stage intitulé

### **Danse contemporaine : « Comment intéresser les jeunes scolaires ? »**

Avec l'intervention de **Pascale Ansot**, danseuse professionnelle, chorégraphe et formatrice (Titulaire du Diplôme du Centre International de danse de Paris, Obtention de la Dispense au Diplôme d'Etat d'Enseignement de la Danse, Obtention de l'Agrément de l'Education Nationale), directrice de la compagnie ARKANSO, dernière création « les ailes du désir » d'après l'œuvre de W.Wenders.

*Pour traiter les thèmes suivants :*

- ▲ quelles incidences sur la motricité, le mental des élèves ?
- ▲ quelles implications pédagogiques pour l'enseignant ?
- ▲ quelles valeurs sociales ?

Les 33 stagiaires inscrits composés de professeurs d'EPS, de PLC2, de PE1 de l'IUFM de Caen et de CPC, CPD ont vécu une première partie théorique sous l'angle pédagogique, puis une deuxième partie pratique.



### **1-Présentation**

Pascale Ansot a eu un parcours un peu atypique :

- **Danseuse et chorégraphe**, elle a toujours fait un travail de recherche et de création,
- **Enseignante intervenant dans toutes sortes d'univers** (auprès de professionnels de la danse, de publics handicapés, dans le milieu scolaire avec les classes APAC, ATE, dans des écoles d'Art « Théâtre-cinéma »...

Elle n'a jamais dissocié ces deux domaines, elle aime enseigner, et son travail de recherche et de scène enrichit son enseignement.

## 2- Les attentes du milieu scolaire

Les premières demandes sont des **ateliers de sensibilisation**, de découverte, et les deuxièmes s'attachent plus à la **réalisation d'un spectacle en collaboration avec les enseignants** ou/et d'autres disciplines ou univers artistiques (arts plastiques, musique, ...).

En général les élèves ne sont pas des volontaires et dans un groupe sur lequel elle intervient en milieu scolaire, il y a toujours un pourcentage de réticents.

## 3- Réticences des élèves

Si nous leur demandons ce que représente la danse pour eux : ils font d'abord référence à leur vécu, d'abord à la télévision, puis à la danse classique. Pascale Ansot nous explique en effet que la danse contemporaine est victime d'une image ancienne mais encore bien présente qui fait référence à la danse classique : type de gestuelle (lyrique, académique, maniérée), réservée à une élite, et plutôt féminine.

Derrière le refus, les réticences, il y a beaucoup de peurs (du ridicule), un mal-être corporel, impression de devoir mettre leur corps en représentation, le poids d'une charge d'esthétisme actuel et social (véhiculés par les médias, magazines, ...).

Les élèves ont des réticences, des préjugés vis-à-vis de cet art qu'en fait, ils ne connaissent pas. Le contemporain est encore méconnu, n'a pas encore la longue histoire du classique et existe essentiellement dans la programmation du spectacle vivant (seuls ceux qui font la démarche d'aller voir des spectacles peuvent la découvrir),... d'où la démarche du milieu scolaire de faire découvrir cet art aux élèves.

Ainsi, Pascale Ansot, avançant dans son parcours et grâce aussi aux retours de ces populations « non-danseurs », nous rapporte que la danse contemporaine est plus qu'une technique pour elle, mais **c'est une « école de la vie »** (bienfaits corporels,...), **très accessible et adaptée à tous !**

## 4- Eléments pédagogiques, mises en oeuvre:

En tant que formateur ou enseignant, **elle privilégie l'atelier à la technique**, car il y a moins de mémorisation (qui mange la kinesthésie).

L'atelier<sup>1</sup> qu'elle propose met l'accent sur la sensation corporelle, sur l'émotion, permet de lâcher le mental, où il faudra développer la sensation de plaisir du mouvement. « On s'adresse à des corps humains que l'on va essayer d'épanouir par le biais de la danse, on ne forme pas des danseurs ». La liberté est totale, presque tout est possible, on peut choisir des tas de direction !

La technique<sup>2</sup> viendra ensuite tout doucement, discrètement.

Elle commence par exemple par 1 training (échauffement basé sur 1, 2 ou 3 gestes simples, répétés dans l'espace). Il aura fallu choisir un thème dominant puis la séance se poursuit avec l'atelier guidé.

**L'atelier guidé est un travail d'écoute de la part de l'enseignant**, et ce dernier doit être très disponible, prend des risques, mais a le droit à l'erreur, et il ne faut pas s'imposer un objectif que l'on s'est fixé. C'est moins sécurisant qu'un cours de technique où tout est prévu à la lettre !

Il faudra participer avec les élèves, et ressortir du groupe pour être critique (à nous de trouver le moment voulu). Mais se mettre en présentation pour l'enseignant en danse n'est pas évident pour tout le monde. Il faut montrer aux élèves que l'on a envie de leur apprendre, sinon ils le voient tout de suite, ne sont pas en confiance, et il y aura un refus de leur part.

Pascale Ansot ajoute que **c'est aussi du manque de passion de l'enseignant, de sa distance qui s'installe dans les exercices transmis à la chaîne d'années en années que peut naître l'ennui et le détachement chez l'élève**. Il ne faut donc pas rentrer dans une routine de transmission mais savoir se distancer de ses préparations de cours (type atelier), et s'adapter aux réponses des élèves qui seront uniques et propres à chaque groupe, même si on propose la même chose : « Même ingrédients, mais au final, le plat n'aura pas le même goût ».



Après nous avoir expliqué, avoir échangé verbalement, certainement aussi pour nous mettre en confiance ! elle a mis en place son atelier, qui a en effet commencé par un « training » de 3 gestes à base de cercle qu'il fallait répéter sur le plan horizontal et

<sup>1</sup> défini par Pascale Ansot comme une interprétation personnelle par l'élève des consignes données par l'enseignant, il y a certaines libertés dans le choix des mouvements)

<sup>2</sup> compréhension et réalisation d'un enchaînement de gestes à reproduire, en se rapprochant le plus possible du modèle



avec 3 parties du haut du corps (épaule, bras, main), puis cette situation de base a évolué dans l'espace, grâce à différentes consignes (« notre main nous guide, les mouvements sont liés », ne pas éviter les autres,...)

Du travail seul, elle nous amène très rapidement à travailler avec une autre personne « **c'est beaucoup plus facile d'entrer dans la danse avec un travail en duo** ». Celui-ci consiste à se déplacer par deux, épaule contre épaule où l'un des deux guide l'autre avec son bras levé. Les consignes vont au fur et à mesure faire évoluer la situation (jouer sur les vitesses d'exécution, sur les arrêts, jouer sur un espace défini » un cercle imaginaire dessiné au sol,...)



**Le regard est également très important en danse**, il donne beaucoup de sens à ce qui est fait. A partir d'une situation de base « la marche », il faut aller chercher le regard d'un autre, puis on s'en approche pour ensuite le laisser, et aller à la recherche d'un autre... Le regard est ensuite remplacé par un contact qui nous amène à travailler sur le poids/contre-poids à deux. Pour conclure la séance pratique Pascale Ansoot nous a amenés vers un travail d'improvisation guidé où chaque duo devait reprendre les différents travaux précédents sur un espace défini : le cercle imaginaire, ce qui a amené tous les élèves à une production.

Le groupe a été divisé en deux afin de prendre le temps de regarder la production des autres (moment obligatoire dans une séance : afin d'être spectateur !) Ce qui nous a amenés à nouveau à un échange verbal, à critiquer le travail réalisé, à voir si les consignes ont été respectées, ...

### **5- Le public du milieu scolaire:**

Pascale Ansoot considère trois types de population chez les scolaires :

- les convaincus, qui sont déjà élèves de cours de danse
- les réticents, qui n'ont jamais osé, mais qui sont tentés, curieux et quelques fois spectateurs (c'est avec ce type de public que Pascale Ansoot a le plus travaillé)
- les récalcitrants, qui sont complètement bloqués et donc très critiques vis à vis de la danse.

Dans un groupe on rencontre ces 3 types d'élèves, avec lesquels il faudra arriver à aller vers les mêmes objectifs :

- tenter de convaincre de l'intérêt de la danse
- casser les représentations, les stéréotypes socioculturels
- appréhender l'autre avec son corps et non plus verbalement, sachant que le dialogue tient une place très importante,...

### **6- Importance du langage, de la verbalisation : pourquoi passer par les mots ?**

Pascale Ansoot nous explique que **tout contact avec le public**, quel qu'il soit, et près duquel elle intervient, **commence par un échange verbal**.

Elle se présente et parle de son travail, de la danse afin de mettre en confiance. Elle amène directement les élèves à parler de leurs premières préoccupations : leurs peurs, leurs à priori, qu'il faudra casser. Elle présente **le mouvement comme un moyen d'expression**, et met l'accent sur un plaisir accessible à tous.

Alors que l'on pourrait penser que tout peut se faire par l'action, « le langage corporel », par la démonstration (reproduire ce que fait un modèle), Pascale Ansoot, comme beaucoup de professeurs de danse, n'est pas sur cette logique, elle utilise continuellement le dialogue. Pourquoi ?



- pour rendre l'appréhension plus insipide, casser les a priori
- afin de sécuriser, de mettre en confiance l'élève, cette mise en confiance naît également d'une bonne compréhension des consignes
- donner une place à chacun le plus vite possible, tout le monde a une tâche sinon les plus timides, les plus maladroits prendront de la distance avec le groupe qu'il sera difficile par la suite de corriger.
- casser l'esprit de compétition par rapport à des élèves qui ont déjà un vécu, ce qui permet d'aller au-delà de la peur de l'échec, dans le sens de la prise de risque, mais avec un droit à l'erreur, à l'échec. Le risque peut amener à ouvrir des dont on n'aurait pas soupçonné l'existence, et ceci pour les autres élèves mais aussi pour l'enseignant !



- et le plus important : permettre l'épanouissement de chacun avec les autres : force de l'émotion, du sentiment ; le désir de transmettre, de communiquer à l'autre,...

## **7-Importance de la danse contemporaine : « L'école de vie ! »**

### Sur le plan personnel :

- **Equilibre corporel** (et mental): on apprend à connaître son corps, à savoir comment il fonctionne, on prend conscience de certaines parties du corps. Pascale Ansoot nous explique qu'elle se sert beaucoup de la kinésiologie<sup>3</sup>. Cela passe par une bonne connaissance de l'anatomie. Il faut donc apprendre à utiliser les bons muscles, savoir s'économiser.

- **Equilibre mental et émotionnel** : car la danse amène les élèves à extérioriser des émotions, à purger les tensions négatives souvent trop difficiles à verbaliser. A partir du moment où l'on travaille le corps, on touche l'émotion. « Et ceci dans le but d'installer une circulation énergétique fluide<sup>4</sup> ».

Il est donc nécessaire de soutenir les élèves, de les pousser, leur faire prendre confiance en eux, les bousculer quelquefois, les amener à se surprendre. Le travail corporel peut faire sortir les mots : il faut prendre le temps de les écouter.

- Mise en confiance
- Droit à l'erreur
- Instauration du dialogue par le biais de la danse contemporaine

### Sur le plan relationnel, social :

- Apprendre à travailler à plusieurs

- se confronter au regard de l'autre (regard de conseil et d'information). C'est très important d'entendre parler quelqu'un de ce que l'on vient de faire, que cela soit le professeur ou un autre élève. Encore une fois le dialogue prend sa place : « Est-ce que cela vous a plu ? », les « oui », « non » ne suffisent pas , il faut développer et permettre aux élèves de le faire en leur donnant des temps d'échange : « Pourquoi cela t'a plu ? », notre esprit critique n'en sera qu'enrichi.

- Chacun est unique et chacun a sa place dans le groupe, il en manque un et cela crée un grand désarroi, il y aura un fonctionnement différent.

## **8-Conclusion :**

Pascale Ansoot nous a bien expliqué l'intérêt de la danse contemporaine sur la personne au tant d'un point de vue personnel que social (vis-à-vis de l'autre), avec l'aide précieuse du langage verbal !

Mais certains stagiaires ont souhaité parler plus précisément de la production chorégraphique, à savoir :

- *la production individuelle « le solo »* : épreuve du concours PE1. Pascale Ansoot nous explique que produire un solo n'est pas danser seul, mais c'est danser en ayant conscience des autres, nous dansons pour l'autre. L'élève doit s'imaginer un autre, au début cela peut paraître difficile car l'autre imaginaire manque de consistance , mais il faut lui donner un corps , une forme, une taille,... Et c'est un travail plus facile avec le jeune public, car cela nous fait directement rentrer par le jeu (« j'imagine qu'en face de moi, il y a cette grande personne... »)

- *le choix des costumes* : Elle nous précise entre autre qu'il ne faut pas trop en faire. Il faut des costumes qui mettent en valeur le mouvement corporel avec un choix de tissu et une couleur adaptée.

- *le choix de la musique* : Le mouvement doit l'emporter sur la musique

- *un thème*, en faut-il un pour créer ? Celui-ci est nécessaire, il est là dès le début et sert de fil conducteur et nous permet de faire des choix : sur l'espace , sur la gestuelle, les énergies,...

- *l'évaluation* : Pour Pascale Ansoot, il ne devrait pas y en avoir quel que soit le lieu (école de danse, collège, lycée,...). L'évaluation n'a pas vraiment sa place en danse contemporaine sauf peut-être pour les concours de chorégraphe. Mais nous avons des obligations, et nous devons souvent évaluer (ex : examens du baccalauréat, les évaluations en EPS,...), certains critères sont incontournables à savoir la compréhension des consignes, les savoirs transmis par l'enseignant (règles chorégraphiques précises, notion d'espace, énergie,...), l'interprétation (que reçoit-on ?), y-a t'il corrélation entre le désir, l'objectif de l'élève et le résultat,... sans oublier de tenir compte du chemin parcouru par l'élève depuis son entrée dans l'activité. ■

---

<sup>3</sup> analyse du mouvement, qui permet une bonne compréhension des différents éléments corporels entrant en jeu dans le mouvement, grâce à l'écoute de ses sensations. Elle utilise des exercices préparatoires simples basés sur la conscience respiratoire (détente des articulations, du diaphragme,..)

<sup>4</sup> déplacement continu de l'énergie dans le corps

Nous vous l'avions annoncé dans le numéro 24 d'EPS Actualités, une nouvelle commission intitulée « savoir nager » s'est constituée au sein de l'observatoire. Suite à l'appel à candidatures lancé en novembre, la commission s'est réunie pour la première fois lors de la dernière journée de travail de l'observatoire à Granville le 1<sup>er</sup> février 2007.

La mise en place s'est avérée rapide et fructueuse puisque les membres de cette commission sont déjà en mesure de nous proposer un test qui pourra éventuellement être commun aux enseignants des classes de CM2 et de 6<sup>ème</sup>, et qui est formulé de la façon suivante :



Par un plongeon depuis le bord,

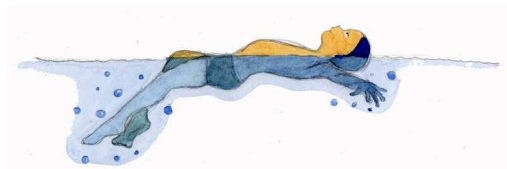


**L'élève, sans aide de flottaison, devra être capable d'aller chercher un objet immergé à une profondeur comprise entre 1,70 m et 2 m,**



**de se déplacer sans arrêts ni appuis en nage ventrale sur 25 m**

**puis réaliser un parcours retour de 25 m dont au moins 12,50 m en nage dorsale.**



**Des aménagements ponctuels limités peuvent être réalisés en cas d'impossibilité matérielle. ■**

Et voilà que l'on vous reparle à nouveau du mel ouvert académique ! Cette fois, il ne s'agit pas d'expliquer comment et pourquoi l'activer (vous pouvez vous référer pour cela aux précédents numéros), mais pour vous informer de la mise en place d'une nouvelle présentation, plus conviviale, plus complète, vous offrant davantage de possibilités.

L'adresse est inchangée :

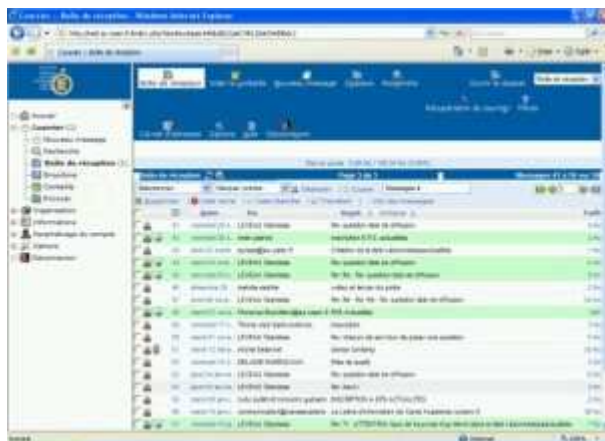
<http://www.ac-caen.fr/melouvert/index.html>

Stanilas Leveau et Hervé Donati nous proposent donc désormais « Des fonctionnalités nouvelles pour un meilleur service :

- Un **agenda**
- Un **bloc-notes**
- Un espace de **100Mo**
- Un **partage** de carnet d'adresses
- Un système de **filtrage** de messages
- La possibilité de rédiger des messages en **HTML**

Pour tout problème, veuillez envoyer un message à l'adresse **assistance-webmail@ac-caen.fr** »

Vous n'avez plus aucune excuse pour ne pas l'activer ! ■



## **Agenda**

## **Dates à retenir**

- ✦ **La danse de tous les sens** : 5<sup>ème</sup> rencontre chorégraphique du 8 au 12 mai 2007 à Falaise. En ouverture : « La Mélancolie des Profondeurs » par le CCN de Nantes / Brumachon-Lamarche
- ✦ **Mutation, phase intra-académique** : vous pourrez consulter les postes vacants, consulter votre dossier et saisir vos vœux du 23 mars au 18 avril. Puis du 4 mai au 15 juin, vous pourrez consulter le barème retenu. Enfin du 5 juin au 31 août il vous sera possible de consulter le résultat de votre demande... Tout cela via [I-Prof](#)
- ✦ **Concours** : les candidats au CAPEPS ont composé les 15 & 16 février derniers. Les résultats seront connus le 18 avril. Du 12 juin au 1<sup>er</sup> juillet se dérouleront les épreuves d'admission à Vichy, les résultats définitifs devant être connus le 10 juillet 2007. Tous les renseignements sur [Publinet](#)
- ✦ **UNSS** : les championnats de France organisés cette année dans l'académie sont la voile lycées établissements et excellence (du 27 au 29 mai à Cherbourg ), le tennis de table lycées excellence (du 14 au 16 mai à Mondeville), le tennis de table lycées établissements du (16 au 18 mai à Mondeville), et enfin la Coupe de France de Bad-Ten collèges établissements (du 15 au 17 juin à Alençon).
- ✦ **Épreuves du bac** : date des épreuves facultatives ponctuelles du 18 au 23 mai
- ✦ **BEP – CAP – Bac Pro** : épreuves ponctuelles du 21 au 23 mai
- ✦ **Bac Général et technologique** : épreuves ponctuelles les 29 et 31 mai
- ✦ **Bac** : épreuves facultatives : voile le 23 mai (30 mai en secours), kayak le 25 mai, judo les 25 et 29 mai, natation le 25 mai
- ✦ **Commission d'harmonisation des notes du baccalauréat** : 14 juin
- ✦ **PAF** : la date butoir pour proposer des dispositifs de formation en réponse à l'appel d'offre du recteur est le 14 mars 2007. rendez-vous sur <https://bv.ac-caen.fr/gaia/centrale/centrale>

# L'Actualité Nationale

## U.N.S.S.

## Attributions de postes 2007

Comme nous vous l'avons annoncé dans le précédent numéro, certains postes se trouvaient vacants dans l'académie de Caen.

Sont nommés (sous réserve que les postes soient libres) :

- ▲ directrice du service départemental de l'Orne : Séverine DAVID (Amiens)
- ▲ directeur adjoint du service régional : Jacques LE GUERN (Caen)

Félicitations aux lauréats. Nous leur souhaitons une bonne installation dans leurs nouvelles fonctions. ■



## A voir...

*IUFM de Caen – Basse Normandie*

## Livret du Formateur

Le livret du formateur destiné aux conseillers pédagogiques et tuteurs de PLC2, PE2, Stagiaire en situation et Professeur contractuel d'enseignement. Cette page web très complète a été mise en place par l'IUFM de Caen. Tout y est référencé, des stages aux textes de référence, en passant par des boîtes à outils et des conseils. Un complément plus général à la page conseil pédagogique du site EPS de l'Académie de Caen. A visiter à l'adresse suivante :



[http://www.caen.iufm.fr/cd0607/conseilpeda\\_tuteur/index.htm](http://www.caen.iufm.fr/cd0607/conseilpeda_tuteur/index.htm) ■

## Lettre nationale des TICE n°3

Vous trouverez des informations sur Dartfish (pour observer l'autonomie des élèves), l'utilisation d'un caméscope dans une séance de saut en hauteur pour générer es images fixes, le B2i, le site Educnet, à l'adresse :

[http://ticedu.asyres.fr/php/lettre\\_preview.php?idL=474](http://ticedu.asyres.fr/php/lettre_preview.php?idL=474) ■

## A lire...

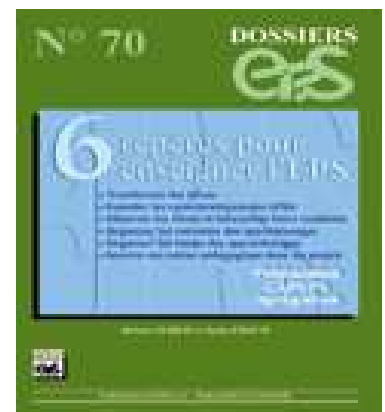
## Dossier E.P.S. ° 70

**Six repères pour enseigner l'E.P.S.**, par J. Guérin et J. Peoc'h.

« Pour préparer l'épreuve professionnelle de recrutement du CAPEPS et de l'agrégation, ce dossier propose de mettre en perspective la transformation des élèves à partir de l'observation de leurs comportements dans les APSA, de l'organisation des contextes et des temps d'apprentissage dans le cadre des différents projets. Pour préparer l'épreuve professionnelle de recrutement du CAPEPS et de l'agrégation, ce dossier propose de mettre en perspective la transformation des élèves à partir de l'observation de leurs comportements dans les APSA, de l'organisation des contextes et des temps d'apprentissage dans le cadre des différents projets. »

Plus de renseignements à l'adresse Internet des Éditions Revue EPS :

<http://www.revue-eps.com/> ■





## L'Actualité de l'Observatoire

### Journées de l'O.A.P.E.P.S.

Année scolaire 2006/07

Rappel du calendrier des journées de l'Observatoire :

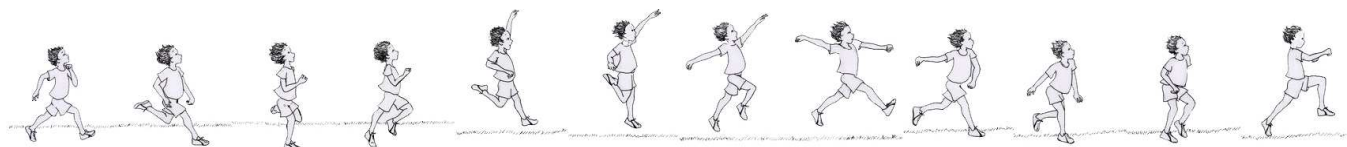
- ▲ le jeudi 03 mai à Alençon. Sont convoqués les membres des commissions suivantes :
  - × GECCO
  - × TICE
  - × Conseil Pédagogique
  - × EPS Actualités
  - × Correspondants BEC

Les dates suivantes seront :

- ▲ l'observatoire d'été les 2 et 3 juillet 2007 ■

### Ressources A.P.S.A.

Situations de référence

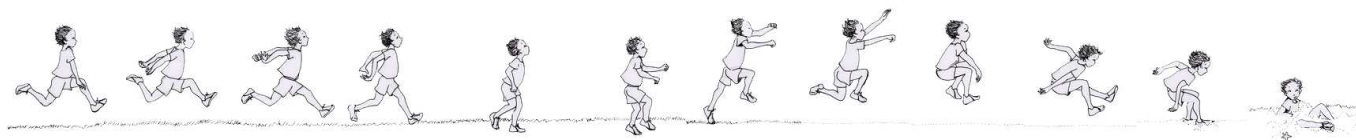


Les travaux des « experts A.P.S.A. » sont désormais disponibles sur le site EPS Académique. Vous trouverez pour chacune des 23 activités proposées :

- × définition de l'activité
- × problème posé
- × situations

et ce, pour quatre niveaux de pratique, de 0 à 40 heures. N'hésitez pas à les consulter et le cas échéant, à envoyer vos remarques et commentaires aux auteurs.

[http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/eps/ressapsa/EXPERTS\\_APSA/apsa\\_experts.htm](http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/eps/ressapsa/EXPERTS_APSA/apsa_experts.htm) ■



### GECCO

Nouveau site



Le nouveau site du GECCO sera bientôt en ligne.

La nouveauté ?

Le site généré par SPIP permet à chaque visiteur de réagir aux articles, en insérant leur propre commentaire. Un forum va également être mis en place. Rendez-vous sur :

<http://www.discip.crdp.ac-caen.fr/eps/gecco/GECCO2/> ■